

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
bonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.  
France : 12 fr.; Etranger : 18 fr.

## Des vandales opèrent dans la région de la Calle

Deux cent mille arbres abattus et un million d'autres doivent l'être si on n'arrête pas ce massacre

Toute notre vie s'est passée à planter des arbres, aussi ne pouvons-nous que nous joindre à nos confrères l'« Avenir de l'Est », le « Réveil Bonois » et la « Dépêche de Constantine » pour protester contre la destruction des forêts algériennes qui touchent notre frontière et s'étendent jusqu'au nord de la mer sur une longueur de 20 kilomètres.

Notre confrère l'« Avenir de l'Est », dont nous reproduisons plus loin une partie de son article, fait toucher du doigt le préjudice considérable que causerait à l'Algérie — et à la Tunisie aussi — l'abattage de un million deux cent mille arbres dont deux cent mille sont déjà à terre.

Ce massacre serait opéré par une firme italo-tunisienne de Tunis :

« La forêt de chêne-liège de La Calle, dit notre confrère William Gaillard, est une des richesses de cette région. Elle était pour ce pays une source de revenus considérables.

« L'exploitation méthodique d'une forêt de chênes-liège nécessite une nombreuse main-d'œuvre et lui procure un travail régulier.

« Les nouveaux propriétaires ont adopté une autre méthode d'exploitation. Ils ont décidé de faire rendre d'un seul coup à la forêt tout ce qu'elle pouvait donner en la détruisant. C'est un système que les Vandales avaient appliqué dans ce pays bien avant eux.

« Les bucherons ont remplacé les démascleurs. En quelques mois, près de deux cent mille arbres ont été abattus. Deux à continuer à cette cadence pour récupérer le plus rapidement possible par la vente du liège, du tannin et du bois, le prix d'achat du domaine forestier.

« Dans un an, les douze cent mille arbres qui constituent cette magnifique forêt auront complètement disparu. La mort de la forêt c'est, non seulement la suppression pour la main-d'œuvre indigène d'un travail régulier et rémunérateur dont elle vivait depuis plus de soixante ans, c'est aussi une grave modification au régime des eaux, c'est la menace permanente de l'inondation pour les riverains déjà si éprouvés par les crues de tous les oueds de la région.

« La mort de la forêt, c'est le patrimoine collectif de l'Algérie diminué par la disparition d'une de ses richesses les plus précieuses, celle qui est la plus difficile et la plus longue à reconstituer.

« Il ne sera pas dit, qu'on accomplira devant nous un pareil massacre sans que nous fassions entendre notre protestation indignée.

« On va encore nous répondre qu'il n'y a aucune loi qui puisse empêcher un propriétaire de faire un usage abusif de son bien, et que la firme italo-tunisienne, ayant acheté régulièrement la forêt de La Calle et les deux autres, a le droit de les raser jusqu'au dernier arbre.

« On ajoutera que les faits que nous signalons sont infiniment regrettables, que la haute administration les déplore, qu'elle en est désolée, mais qu'elle est complètement désarmée et qu'elle ne peut pas empêcher le massacre de s'accomplir.

« Nous ne nous contenterons pas de cette fin de non-recevoir, et nous défendrons jusqu'au bout les intérêts des populations indigènes qui sont menacées par la disparition de ces dizaines de milliers d'hectares de forêt.

« La haute administration n'a pas le droit de ruser dans une pareille circonstance puisqu'elle a le moyen de mettre un terme à la dévastation de toute une contrée.

« Ce moyen, elle l'a employé avec succès dans l'affaire des terrains Coll, où il ne s'agissait pas d'une situation aussi grave que celle que nous venons de lui signaler. Elle n'a seulement qu'à ordonner l'ouverture d'une procédure d'expropriation par mesure d'intérêt public. C'est là une arme efficace dont elle dispose et dont elle doit se servir sans tarder pour empêcher la rutne de toute une région.

« Que M. le Gouverneur général, si ses services sont défaillants, veuille bien

se rendre compte que jamais l'intérêt public qu'on a invoqué dans l'affaire des terrains Coll, n'a été plus sérieusement menacé qu'au moment où les dévastateurs étrangers de la forêt de chênes-liège de Calle, se disposent à transformer les trente mille hectares du plus beau domaine forestier de l'Algérie en une stérile pampa. »

Notre confrère Bonois nous semble commettre une erreur en avançant que l'Administration est désarmée et ne peut rien contre ce vandalisme sans nom.

Elle a en mains les moyens de le faire cesser en faisant interdire par le service forestier l'abattage comme elle le fit autrefois, il y a longtemps, à la firme Gaspard Pancrazi, qui avait acheté des lots de chênes-liège dans la région de Philippeville-La-Calle-Djidjelli-Bougie pour en faire du tannin ne put les exploiter. Elle dut cesser son exploitation et se pourvut devant le Conseil d'Etat, où elle perdit son procès.

Pourtant elle avait acheté des lots de vieux chênes-liège épars, qui légalisaient les cultures, mais le conservateur des forêts de Constantine avait peut-être la firme Pancrazi « dans le nez » si l'on peut dire, et il mit tout en œuvre pour l'arrêter dans son œuvre de destruction, car Gaspard Pancrazi, était un grand abatteur d'arbres à tannin devant l'éternel, tannin qu'il expédiait à Livourne et à Gènes, son pays d'origine.

Donc, pas d'hésitation possible : une mise en demeure du service des forêts de cesser l'abattage des arbres, et si c'est nécessaire l'expropriation pour cause d'utilité publique. Il y va de l'intérêt général de l'Algérie et un peu du nôtre aussi.

J. S. P.

## Dans la Légion d'Honneur

Tout pour l'Algérie, rien ou presque rien, pour la Tunisie et le Maroc

On a vite fait de compter le nombre de croix de la Légion d'honneur décernées aux tunisiens et aux marocains.

Pour la Tunisie, une croix d'officier à Si Salah Eddenine Baccouche, l'excellent caïd de la banlieue de Tunis et une autre de chevalier à M. Hagège, directeur particulier d'une Compagnie d'assurances, un point, c'est tout pour la Tunisie, quant au Maroc il y en aurait deux de plus.

C'est une injustice flagrante quand on lit la promotion algérienne qui comprend un grand officier, huit commandeurs, six officiers et trente-deux croix de chevalier, plus une promotion spéciale pour les indigènes naturalisés français : une croix d'officier à notre excellent ami, le docteur Bentami, conseiller général à Alger et six de chevalier :

MM. Foudil, conseiller Municipal à Berrouaghia (Alger); Hacène Ahmed, conseiller municipal à Tizi-Ouzou; Souacah Mohamed, professeur agrégé au Lycée d'Alger; Derouiche Salah, interprète à Sétif; Zekai Ibrahim, instituteur à Blida; Richerino, propriétaire viticulteur, juge de paix suppléant en Algérie.

Voici la liste des non-naturalisés jusqu'au grade de chevalier :  
Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :  
A la dignité de grand officier  
M. Kadi Boumediene ould Si Ahmed, caïd en retraite à Tiaret (Dt d'Oran).

Au grade de commandeur  
MM.  
Bendali Amor Mahmoud ben Mostefa Kahoul, premier imam de la grande mosquée d'Alger.

Salah Ahmed ben Bouali, caïd du douar Béni-Rachid, commune mixte du Chélif (Dép. d'Alger).

Benelhadj Djelloul Mohamed Ould Medjeded, caïd et agha de la commune mixte de Zemorra (Dép. d'Oran).

Hammou Mohamed ould Tayeb, caïd des douars Ghouadi et Maïfena, commune mixte de Frença (Dép. d'Oran).

Mahieddine Belgacem ben Mahieddine, caïd du douar Ouled-Karroubi, commune mixte du Djebel-Nador (Dép. d'Oran).

Ali Sahraoui Bourenane, caïd en retraite, douar Ouled-Belbouchat, commune mixte des Eulma (Dép. de Constantine).

Benhamadi Mohamed Amziane ben Mohamed Saïd, membre de la Chambre de Commerce de Constantine.

Benbouzid Mostefa ben Mohamed Zine, caïd de la commune mixte de la Meskiana (Dép. de Constantine).

Au grade d'officier

MM.

Zitouni Salah ben Tahar, caïd des douars Beni-Chabane et Bousselem (Dép. de Constantine).

Slimane Hamida ben Kaci, caïd du douar Beni-Melka, commune d'Isserville (Dép. d'Alger).

Tahar Ahmed ben Tahar, agha des Bagdoura, commune mixte de Ténès (Départ. d'Alger).

Abou Bekr Abdesselam ben Choahb, professeur de droit musulman à La Médessa de Tiemcen (Dép. d'Oran).

Moulay Abdelkader ould Si Aïssa, caïd des douars, communes de Messer et Tifès (Dép. d'Oran).

Si Merabet Abdelkrim ould Ahmed, caïd des douars Chekkalâ et Tighermatine, commune mixte d'Ammi-Moussa (Oran).

Tout le monde regrettera fort la largesse pour l'Algérie et la parcimonie pour la Tunisie et le Maroc.

Il y a dans les deux protectorats de nombreux concours à récompenser, aussi s'étonne-t-on de voir certaines boutonniers vierges du ruban rouge qu'elles devraient avoir depuis longtemps.

Une proposition de loi va modifier cette situation, mais qu'attend-on pour la voter ?

Il faut la voter au plus vite, nous ne pourrions qu'en retirer profit, car ce sera un stimulant qui nous vaudra des défenseurs encore plus zélés dans leur campagne de tous les jours en faveur de notre pays.

## Le krach de la Banque Algérienne de Gestion

Nos lecteurs nous rendront cette justice que depuis longtemps nous les avons mis en garde contre toutes ces banques de fibustiers qui de Paris étendent leur champ d'exploitation en Afrique du Nord.

Nous n'avons eu pour cela qu'à puiser dans les colonnes de notre vigilant confrère la « Tribune de Paris » qui poursuit les Périer, les Sacazan et autres dont les noms nous sont indifférents puisqu'ils ne viennent pas chez nous expliciter les gogos et leur proposer de gérer leur portefeuille !!!

On sait ce qu'en vaut l'aune, mais tout de même il faut avoir une dose de « culot » pour oser émettre pareille prétention.

Ce qui nous navre, c'est que des jeunes gens qui occupaient de hautes situations dans l'Administration, se soient laissés prendre aux boniments de ces forbans de la finance.

Nous avons connu, autrefois, à Constantine, la famille Laussel, aussi regrettons-nous que le petit-fils se soit laissé fourvoyer dans cette galère, et nous voulons espérer qu'il sortira les mains nettes de cette vilaine affaire.

Quant au Sacazan, on aura du plaisir à le voir arriver à Alger entre deux gendarmes pour y répondre de ses larcins aux côtés des autres escrocs déjà arrêtés.

En attendant, les scellés ont été placés au siège principal de cette caverne de voleurs, ainsi que dans toutes les succursales dont celle de Tunis.

Le sieur Cheymol ne serait pas le petit saint qu'il veut bien se dire.

Déjà il fut sérieusement attrapé par la presse financière de Paris, et la « Tribune de Paris », dans son numéro du 16 courant, en relatant son arrestation, rappelle son article qui parut le 16 octobre 1923 qui aurait dû mettre en garde les Algériens, les Tunisiens et les Marocains.

Où, mais, se rappeler un article de 1923 paraît difficile, et l'escroc Cheymol comptait bien sur l'oubli :

Il y a six mois, sous ce même titre « Les Revenants », nous parlions d'un sieur André Cheymol, dont on croyait les cendres semées aux quatre vents depuis qu'il avait volatilisés dans toutes les directions les établissements bancaires dont il fit le malheur : rue du 4-Septembre, boulevard Malesherbes, avenue des Champs-Élysées.

A ce moment-là nous mimes en garde un certain nombre de personnes honorables qu'il circonvenait en vue de nouvelles escroqueries dans lesquelles ils les aurait fait naturellement apparaître comme complices de ses agissements.

Il faut croire que certains maîtres-filous possèdent une persuasion irrésistible puisque, malgré l'avis très catégorique paru dans notre numéro du 16 avril 1923 à la rubrique « Nos Echos » en première page, — qui ne devrait pas avoir échappé à l'entourage, du sieur André Cheymol, nous retrouvons ces jours-ci dans un important journal d'annonces judiciaires et légales, les statuts d'une Société pétrolière au capital de quatre millions de francs où notre escroc s'exhibe en compagnie des personnalités les plus respectables.

A la vérité, dans la publication légale, on a pris la précaution de donner une orthographe fautive au nom du filou, sans doute dans le but d'éviter que ses victimes puissent mettre ses collaborateurs nouveaux en garde contre les dangers d'une pareille compromission.

Mais le remplacement d'un o par un a n'a pas faussé notre piste, et c'est pourquoi nous invitons ses collaborateurs. MM. Charles Bertrand, Paul Dhé, Jean-Pierre Béliard et William de Ligmare, de New-York, à prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour éviter les conséquences certainement dangereuses d'une combinaison qui a pour pivot le sieur André Cheymol qui s'appelle la « Compagnie Minière des Pétroles de Madagascar », au capital de 4 millions de francs.

Dans notre numéro précité du 16 avril nous disions que les chevaux de retour avaient décidé d'un attrait tout à fait spécial. Le brillant état-major qui s'est laissé circonvenir par la cynique habileté de notre escroc donne une fois de plus raison à notre théorie. Mais il est des routes qu'il faut barrer dans l'intérêt du public, d'abord, et aussi pour la sauvegarde de ceux qui sont entraînés dans une mauvaise voie par un individu indigne de toute confiance.

Si, dès ce moment-là, les milieux officiels et bancaires d'Algérie — où nous comptons un certain nombre d'abonnés et de lecteurs — avaient pris bonne note de notre avertissement sur la méfiance due au sieur André Cheymol, l'épargne algérienne n'aurait pas eu à subir cette nouvelle mésaventure.

A ce propos — qu'on se rappelle bien notre nouvelle prédiction à ce sujet — il en sera de même pour l'Albert Peyrié, l'escroc contrepartiste qui ravage actuellement avec autant d'activité que...

d'impunité les milieux d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Il ne serait que temps, nous y insistons, d'arrêter les exploits de ce dangereux malfaiteur de la basse pègre financière, qui mériteraient depuis longtemps d'être incarcérés et mis définitivement dans l'impossibilité de nuire davantage à l'épargne. On regrettera certainement plus tard pour l'Albert Peyrié, comme aujourd'hui pour André Cheymol, de ne pas avoir tenu compte, en temps utile de nos avertissements documentés.

La justice tient donc un bon gibier de potence, espérons qu'elle ne lâchera pas, de sitôt, comme elle l'a fait pour tant d'autres qui ont continué leurs rapines.

## LA MALADIE N° 7

On a eu chaud la semaine dernière à l'annonce que quelques « cas suspects » avaient été constatés en ville, et que les bateaux en arrivant à Marseille, devaient passer au lazaret du Frioul.

Dans les îles de l'Océan indien, à la Réunion et à Madagascar, la « maladie N° 7 » est si courante qu'on a fini par s'y habituer.

Et voici ce qu'on peut lire dans un journal de Tamatave, le grand port de Madagascar :

Voici venue à Tamatave l'époque où se déclare la peste, et voici qu'accourant de l'Orient, s'infiltrant dans tous les ports des escales des M. M. Singapoor, Bombay, Djibouti, Aden, la maladie N° 7, la variole, non bénigne, mais à forme très violente.

Nous savons que notre distingué médecin sanitaire veille d'une façon particulièrement active et avisée sur la santé de nos concitoyens.

Pour la peste, il a su dépister très rapidement le foyer où 2 cas ont éclaté, il y a environ un mois.

Ces mesures radicales prises aussitôt sur son intervention, une désinfection que la gent ratière qualifiée de fou-droyante ont annulé le fléau et permis de sauver 1 des 2 indigènes atteints.

Depuis, pas de nouveaux cas, souhaitons que cela dure.

Pour la variole, nous en sommes menacés par les nombreux asiatiques que nous amènent chaque bateau.

Le service de l'immigration prévenu par le docteur Kergieustie ne délivre plus de permis de séjour sans carte de vaccination, et les nombreux asiatiques de notre localité vont tous être vaccinés.

Cette mesure s'étendra à la population indigène qui ne saurait s'en plaindre.

Déjà les 1.600 et quelques élèves de nos écoles ont été vaccinés.

Grâce à ces mesures efficaces, nous espérons échapper à l'épidémie et remercions vivement de sa vigilance et de son activité M. le docteur Kergieustie.

Peste, variole. Les microbes, s'ils ne sont morts dans l'œuf, seront vivement combattus dans notre ville.

On ne peut pas plaisanter plus agréablement un mal qui, autrefois, répandait en terreur et faisait des victimes par milliers.

La statue de Mgr Belzunce, à Marseille, rappelle trop l'épidémie de peste de 1720 qui décima la moitié de la ville et le dévouement de l'héroïque évêque.

Donc, il ne faut pas s'en faire, la médecine a fait des progrès depuis, et l'épidémie sera vite jugulée, si elle ne l'est déjà, la preuve c'est que les courriers aériens ne sont pas astreints à la visite du Frioul.

L. de P.

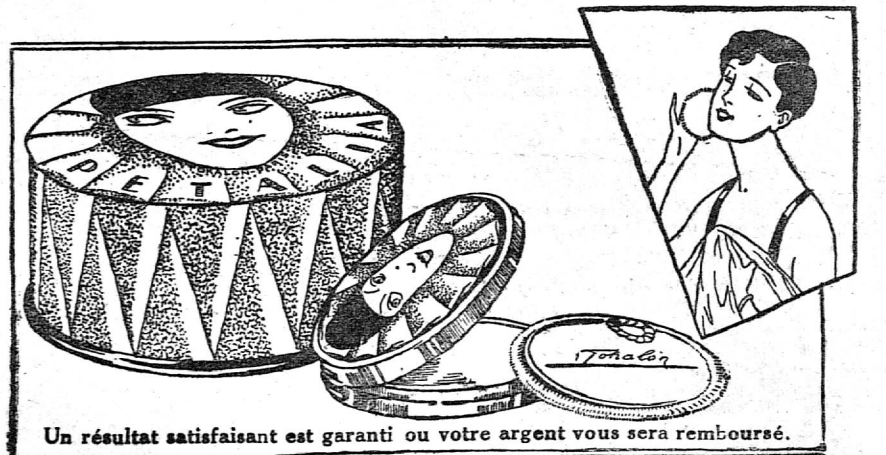
## Echos & Nouvelles

L'INCIDENT DE RADES

Hé ! hé ! pour un incroyant, comme il s'avoue, nous trouvons que notre jeune et sympathique confrère, M. Casanova, de « Tunisie Socialiste » est bien calé sur

## UNE NOUVELLE IDÉE APPORTE CE CHANGEMENT SURPRENANT DANS LA POUDRE DE RIZ

Elle tient toute la journée en dépit du vent, de la pluie, de la chaleur ou de la transpiration provoquée par la danse.



# Poudre Tokalon

À LA MOUSSE DE CRÈME



les préceptes de la religion catholique, apostolique et romaine.

Il n'y a qu'à lire son virulent article sur le fâcheux incident de Radès pour s'en convaincre. Et avec lui, nous estimons que la Municipalité de cette petite ville a manqué gravement en faisant enterrer un chrétien, et qui plus est un ancien combattant, dans un simple morceau de calicot.

Si elle n'avait pas d'argent pour payer un cercueil d'une centaine de francs, pourquoi n'a-t-elle pas ouvert une souscription qui aurait largement couvert la dépense et pu faire procéder à l'achat d'une couronne, car le malheureux est enterré comme un chien.

#### LE RETOUR DE M<sup>r</sup> GAUDIANI

Nous sommes heureux de saluer le retour en parfaite santé de notre vieux ami, M<sup>r</sup> Antoine Gaudiani, avocat-défenseur et vice-président du Grand Conseil qui a repris la direction de son importante étude.

Le bruit a couru, un moment, que sa santé laissait à désirer, mais la « Dépêche Tunisienne », dont il est un des leaders, n'en ayant pas soufflé mot, nous nous sommes abstenus de le mentionner.

Et notre joie est grande de le revoir parmi en parfaite santé.

#### UN PROJET DE REFORTE

AU MOIS DE DÉCEMBRE DERNIER, notre excellent confrère, M. Pierre Omessa, délégué au Grand Conseil, a fait paraître dans la « Dépêche Tunisienne » un article sur la refonte du régime fiscal de la Tunisie, en général bien accueilli du public.

Il vient de développer celui-ci dans une brochure de 40 pages, sortie des presses de l'ami Allocchio, le maître-imprimeur bien connu, qui sera soumise à la Commission des Etudes Economiques et Financières récemment nommée par M. le Résident Général Manceron.

Nous l'avons lu très attentivement, et y avons trouvé d'excellentes choses qui seront certainement retenues et prises en considération par la Commission, par exemple il aura contre lui tous les célibataires qu'il veut taxer d'un lourd impôt de même que les ménages sans enfant.

C'est du Mussolinisme, renouvelé de la Rome antique qui n'admettait pas le célibat.

Et, puis, un dernier point : son projet comporte la suppression du service des impôts directs, donc réduction de personnel et partant coup droit pour le peuplement français, objet de toute l'attention du Gouvernement, du Parlement et, en particulier, de notre ami, M. Emile Morinaud, qui va fulminer.

Nous reviendrons plus amplement sur cette brochure, mais d'ores et déjà nous disons qu'elle doit retenir l'attention de la Commission de refonte du régime fiscal tunisien déshérité et par trop archaïque.

#### AUX RENTRÉES

Nos amis le général Younés Hadjoui, directeur du Protocole, et Si Salah Edine Baccouche, cadé de la banlieue de Tunis, ainsi que leurs familles, sont rentrés par un des derniers courriers.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux d'heureux retour.

#### AUX GRANDES MANŒUVRES

Le général de Chambrun va se rendre à Souk-Ahras qui deviendra son quartier général pendant les grandes manœuvres.

Et la petite ville, si paisible, mais combien agréable, en temps ordinaire, va connaître une animation que nous voudrions lui voir toujours.

Ce qui ferait plaisir à notre ami, M. Léon Deyron, l'excellent maire et conseiller général du canton, si populaire dans tout le département.

#### DES MÉDAILLES S. V. P.

POUR LES ACTES DE SAUVETAGE  
La « Tunisie Française » signalait dans un de ses derniers numéros que les frères Hozé, de La Marsa, qui ont accompli de nombreux sauvetages qu'on peut compter par dizaines, n'ont même pas la médaille de sauvetage de bronze, alors qu'ils devraient avoir celle en or.  
C'est tout juste, si on leur a donné le Nichan Iftikhar ce qui est insuffisant à notre point de vue, ils méritent le ruban tricolore qu'ils sont dignes de porter tant leur dévouement est grand.

S'il en est ainsi nous augurons mal pour Hassan ben Salah Charad, sauveteur de 16 ans, d'Hammam-el-Lif qui, au péril de sa vie, a sauvé une de ses jeunes compatriotes.

#### Administration des Habous

##### AVIS DE LOCATION

Il est donné avis au public que le lundi 23 septembre 1929, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, à 10 heures du matin, aux enchères de location des immeubles ci-après désignés, pour une durée de trois ans, sur la mise à prix indiquée en regard de chaque article :

1° Une maison, rue El-Ariane N° 3, un premier et deux boutiques, Rue Sidi Essourdou N° 11, à Tunis, habous des Zaouias. Mise à prix .... Fr. 2.258.00

2° Une oukala, rue El-Jor-man N° 44, à Tunis, habous Cheikh ben Melouka. Mise à prix ..... Fr. 2.100.00

3° Vingt-cinq chambres près la Zaouia de Sidi Ali El Hattab

(Banlieue de Tunis). Mise à prix Fr. .... 1.300.00

4° Un magasin, rue Ezzaouia El Boukria N° 26, à Tunis, habous collectifs. Mise à prix Fr. .... 450.00

5° Une boutique, Rue El Mor-kad N° 26, à Tunis, nabous Cheikh ben Melouk. Mise à prix ..... Fr. 420.00

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

#### Administration des Habous

##### AVIS DE LOCATION

La Djamaia, chargé par le Gouvernement tunisien de la gestion de la fondation habous « Sidi Mabrouk El Hicheri », donne avis au public que le dimanche vingt deux septembre 1929, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux du Kahalikh de Bou-Arada à la mise aux enchères de location des henchirs Ain-Esid, Ain Ennaaja pour une durée de quatre années sur la mise à prix de quatre vingt mille francs (80.000 francs) par an.

Pour tous renseignements consulter l'avis N° 23 des locations des propriétés rurales de Medjez-el-Bab.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

#### BREVET TUNISIEN N° 2081

M. A.-A.-F.-M. Seigle, ingénieur chimiste à Paris, propriétaire du Brevet Tunisien d'invention N° 2081, du 1<sup>er</sup> mars 1923, relatif à : « Installation et appareils pour distillation et dépolymérisation des hydrocarbures liquides ou liquéfiables; désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences sur l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

#### ANIS BERGER

Apéritif Anisé

Gaude Berger et Cie — Marseille

##### DEMANDEZ PARTOUT

#### le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J.-B. CURTELIN  
19, Rue du Maroc — TUNIS — Tél. : 10.59

#### Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur. Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

#### Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :

Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax

Sousse — Monastir

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE.

DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Colis —

P. C.

#### AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

#### LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffitte — PARIS

S'adresser pour tous renseignements chez

M. J.-O. FELICLI, 4, Av. de France — Tunis — Tél. 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

#### Chaux Hydraulique et Ciments

#### PAUL POTIN

●EPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téléphones : Tunis N° 19 — Potinville : N° 2

#### Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

#### Grande Distillerie Tunisienne

#### G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours. —

Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. —

Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

#### Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE LYON

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser

aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Gasimir PEDELUPE

#### C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

#### REGENCE DE TUNIS

Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

#### Direction des Forêts

##### AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le mardi 15 octobre 1929, à 8 h. du matin, dans une salle du Palais des Sociétés Françaises, avenue de Paris, à la vente des lièges mâles et de reproduction.

Pour plus amples renseignements s'adresser dans les bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draham et El-Feidja.

#### Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France

8, rue Léon Roches

TUNIS

Eau courante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

#### Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central - Eau courante

#### Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin - Terrasse - Eau courante

EYMON & Cie, Propriétaires

##### Pianos

#### ERARD,

#### PLEYEL &

#### HOFMANN

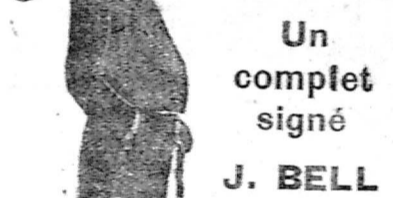
Les Trois marques mondiales

#### J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

#### VÊTEMENTS



**J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé

**J. BELL**

est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

#### Restaurant du Japon

G. FIORINI (Propriétaire)

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.

Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

#### L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

#### « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télegr. : Import-Tunis — Tél. : 0.74

#### Société Générale

Pour aviser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de Tunis, Place de Rome

##### PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce

— Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays

— Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Gardé de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques

— Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

#### Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMI - SOUSSE

TÉL. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMI — SOUSSE

# QUI VEUT SE MARIER ?

Essayez les 6 points suivants qui assurent le succès  
Une femme épouse un millionnaire, une autre trouve un bon mari et gagne un prix de 10.000 francs

En rajeunissant la peau et le teint, cette nouvelle découverte de sommités médicales a permis à des milliers de femmes de trouver de bons maris.

**1** Dans les affaires du cœur un homme ne se laisse pas guider par la raison. Un joli teint et une peau douce, fraîche et lisse ont plus de poids qu'une éducation universitaire.

**2** Contrairement à ce que l'on croit généralement il a désormais été démontré que les rides, un teint fané et les muscles flasques et affaiblis, du visage ne sont pas dus à l'âge ni aux intempéries, mais à la sous-alimentation de la peau.

**3** Des sommités médicales ont prouvé en outre que votre peau peut manger : — ce qui signifie qu'elle peut absorber certains aliments spécialement préparés qui sont aussitôt transformés en cellules et tissus vivants.

**4** Nous vous garantissons contre 100.000 frs que la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, contient les éléments nutritifs extrêmement nourrissants et spécialement préparés (crème fraîche et huile d'olive prégérées, extraits végétaux émulsionnés, etc.) qui au dire des grands spécialistes de beauté, sont nécessaires à la peau pour qu'elle conserve sa jeunesse, sa fraîcheur et sa fermeté, sans la moindre ride.

**5** Les femmes de 40 ans peuvent désormais n'en paraître que 30 et obtenir un teint qui pourrait bien provoquer l'envie de presque toutes les jeunes filles tandis que les jeunes filles peuvent augmenter d'une façon tout à fait étonnante la beauté et la fraîcheur de leur carnation.

**6** Appliquez la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher ; et la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur blanche, non-grasse, le matin. C'est le seul aliment pour la peau garanti contre 100.000 francs qui ait été recommandé par un professeur de médecine Vénisais parce qu'il nourrit la peau et les tissus. Le succès vous est garanti dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé.

IMPORTANT. — La Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, avec les éléments nutritifs extrêmement nourrissants qu'il contient, ne doit pas être confondue avec les crèmes de toilette ordinaires qui ne contiennent pas à proprement parler d'éléments nutritifs.



#### Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 40.49.



Le Gérant : Emile LUMBROSO  
Imprimerie GORSSE, BASCONE ET MUSCAT

#### Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 150.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 88.000.000 de Francs

Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis

Dépôts à échéance

Escompte et Encaissement de tous Effets

Crédits de Campagne

Prêts sur Marchandises — Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres — Souscriptions — Paiement de Coupons.

Location de compartiments de coffres-forts

Emission de Chèques

et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et Principales

Localités de l'Algérie et du Maroc

EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khémiss, Sousse.

CORRESPONDANTS

DANS LE MONDE ENTIER

# GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

#### Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(28<sup>e</sup> ANNÉE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

#### Machines Agricoles

#### R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs

entièrement versés

TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS

COLLECTION LA PLUS COMPLETE

DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse Télégr. : Wallut - Tunis :: Téléph. : 1.74

#### BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Gardé de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique